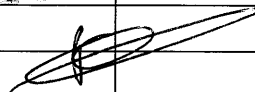


Désignation de l'entreprise : SAS 3C INGENIERIE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12		
Adresse de l'entreprise : 26 Bis rue Jules Didier		Durée de l'exercice précédent * 12		
Numéro SIRET * 5 3 3 3 8 8 6 5 8 0 0 0 2 3		Néant ☐ *		
		Exercice N, clos le, 31122025		
		N-1 31122024		
		Net 3		
		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	
		Frais de développement *	CX	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	32 710
		Fonds commercial	AH	42 000
		Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	5 804
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	
		Constructions	AP	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	7 180
		Autres immobilisations corporelles	AT	174 495
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	
		Participations	CS	256 810
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	
		Créances rattachées à des participations	BB	
		Autres titres immobilisés	BD	1 623
		Prêts	BF	
		Autres immobilisations financières *	BH	3 172
		TO TAL (II)	BJ	523 793
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	
		En cours de production de biens	BN	
		En cours de production de services	BP	
		Produits intermédiaires et finis	BR	
		Marchandises	BT	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	399 413
		Autres créances (3)	BZ	137 369
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	
		Disponibilités	CF	133 263
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	33 583
		TO TAL (III)	CJ	703 628
		Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW	
Primes de remboursement des emprunts (V)		CM		
Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)		CN		
TO TAL GENERAL (I à VI)	CO	1 227 421		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an :	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

**CERTIFIÉ
CONFORME**

Désignation de l'entreprise SAS 3C INGENIERIE			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :50.000.....)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	55 037	55 037
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	468 040	390 348
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	25 257	77 692
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	6 810	6 810
	TOTAL (I)	DL	610 144	584 887
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	111 175	167 771
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	523	432
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	73 699	64 021
	Dettes fiscales et sociales	DY	218 530	230 499
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		24 811
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	9 768	18 851
	TOTAL (IV)	EC	413 694	506 384
	Ecart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 023 838	1 091 271
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	359 312	396 163
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	963	345	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 023 838** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 524 100** euros et un total **charges** de **1 498 842** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **25 257** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du Plan Comptable Général applicable à la clôture de l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Changement de méthode comptable

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, l'entité applique pour la première fois les dispositions du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général.

Ce règlement a notamment pour objet de clarifier et moderniser les règles de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des actifs et passifs, ainsi que certaines informations à fournir dans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

l'annexe.

L'application du règlement ANC n° 2022-06 constitue un changement de méthode comptable au sens de l'article 122-4 du Plan comptable général.

Conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2022-06, ce changement de méthode est appliqué de manière prospective, sans retraitement des exercices antérieurs.

L'application du règlement ANC n° 2022-06 a conduit aux principaux impacts suivants :

- Suppression des transferts de charge : ces remboursements de charges sont comptabilisés au crédit des charges concernées ;
- Nouvelle définition du résultat exceptionnel : l'impact principal sur les comptes porte sur la comptabilisation des sorties d'immobilisations qui ne sont plus inscrites en résultat exceptionnel mais en résultat d'exploitation (les comptes 675 et 775 sont remplacés par les comptes 657/667 et 757/767).

Pour rappel, l'article 122-1 du plan comptable général dispose qu'« un changement de méthode résulte soit d'un changement de réglementation comptable, soit d'un changement de méthode comptable à l'initiative de l'entité ». Un changement de réglementation s'impose à l'entité et le changement comptable en résultant n'a pas à être justifié

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
80 514					80 514
580 514					80 514
7 180					7 180
97 934		855			98 789
6 919		4 412			11 331
59 119		7 154		1 899	64 374
171 152		12 422		1 899	181 675
256 810					256 810
1 623					1 623
3 172					3 172
261 605					261 605
513 270		12 422		1 899	523 793

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles		33 747	3 420		37 167
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		33 747	3 420		37 167
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels		5 832	525		6 357
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		95 049	553		95 602
	Matériel de transport		5 059	3 013		8 072
	Matériel de bureau, mobilier		47 804	7 561	626	54 738
	Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		153 744	11 651	626	164 769
TOTAL			187 492	15 071	626	201 936

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencement aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Remboursement assurances	
Avantages en nature	
Remboursements formations	
Indemnités activité partielle	
Indemnités journalières sécurité sociale	
Aides à l'embauche	
TOTAL	

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	3 172		3 172
	Clients douteux ou litigieux	1 977		1 977
	Autres créances clients	397 436	397 436	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	37	37	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	2 181	2 181	
	Taxes sur la valeur ajoutée	14 320	14 320	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	104 656	3 851	100 805
	Débiteurs divers	16 175	16 175	
	Charges constatées d'avance	33 583	33 583	
TOTAL DES CREANCES		573 537	467 583	105 954
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	963	963		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	110 212	55 980	54 232	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	73 699	73 699		
	Personnel et comptes rattachés	55 364	55 364		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	58 777	58 777		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	102 151	102 151		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 237	2 237		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	523	373		150
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	9 768	9 768		
TOTAL DES DETTES		413 694	359 312	54 232	150
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		57 172			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		150			

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	15 000	4 640	10 360	223,25
Autres créances		10 085	(10 085)	-100,00
TOTAL	15 000	14 725	275	1,87

Charges à payer

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		94 800
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 103
INTERETS COURUS S/ EMPRUNTS	70	
ASSURANCES COURUES S/ EMPRUNTS	70	
AGIOS A PAYER	963	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		18 635
FOURNISSEURS - FACT. NON PARV.	18 635	
Dettes fiscales et sociales		75 063
PROVISION CONGES A PAYER	55 364	
CHARGES SUR CONGES A PAYER	19 417	
ETAT - CHARGES A PAYER	282	

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Charges

Produits

Charges et Produits d'EXPLOITATION

33 583

9 768

Charges et Produits FINANCIERS

Charges et Produits EXCEPTIONNELS

TOTAL

33 583

9 768

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		15 000
Autres créances clients CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	15 000	15 000

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Total des produits exceptionnels	
Total des charges exceptionnelles	
Résultat exceptionnel	

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail Engagements de locations financières		
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagement retraite	50 316	
	50 316	
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	50 316	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Détermination du Résultat Fiscal

Etat exprimé en euros

31/12/2025

REINTEGRATIONS	Bénéfice comptable de l'exercice	25 257	
	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés de sociétés soumises à l'I.R.		
	Avantages personnels non déductibles (Sauf amortissement)		
	Amortissement excédentaires et autres amortissements non déductibles		
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du CGI		
	Taxe sur les véhicules des sociétés	3 623	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		
	Provisions et charges à payer non déductibles		
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs		
	Amendes et pénalités		
	Charges financières		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI		
	Impôts sur les sociétés	5 097	
	Quote part dans les bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE		
	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 15% ou 19% (12,8% pour imposition IR)		
	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 0 %		
	Plus values nettes à court terme		
	Plus-values soumises au régime de fusions		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC		
	Réintégrations diverses		
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		
	TOTAL I	33 977	
DEDUCTIONS	Perte comptable de l'exercice		
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE		
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrés...		
	Plus-values nettes à long terme imposées aux taux de 15% (12,8% pour imposition IR)		
	Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 0%		
	Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 19%		
	Plus-values nettes à long terme imputées sur les moins values nettes à long terme antérieures		
	Plus-values nettes à long terme imputées sur les déficits antérieurs		
	Autres plus-values imposées au taux de 19%		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée		
	Produit net des actions et parts d'intérêts / Quote part frais		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 %		
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer		
	Majoration d'amortissements		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC		
	Déductions diverses		
	Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		
	TOTAL II		
RESULTAT	Déficit exercice reporté en arrière		
	Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
TOTAUX		33 977	
RESULTAT FISCAL			
BENEFICE (Col 1) PERTE (Col 2)		33 977	

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		5 000,00	10,0000	50 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		5 000,00	10,0000	50 000,00

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
CAPITAL en fin d'exercice	Capital social	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
	Nombre d'actions ordinaires	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation - Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	1 680 122	1 995 669	1 869 425	1 697 404	1 517 687
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amortis et prov.	78 861	152 928	65 155	107 824	45 425
	Impôts sur les bénéfices	8 631	26 407	8 192	13 836	5 097
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions	39 113	98 377	33 153	77 692	25 257
	Résultat distribué	20 000	50 000	15 000		
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortis et prov.	14	25	11	19	8
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions	8	20	7	16	5
	Dividende attribué	4	10	3		
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	19	18	18	15	14
	Montant de la masse salariale	747 426	839 429	811 256	689 029	642 447
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	270 935	284 565	284 966	246 443	242 405

A. Filiales (plus de 50%)

B. Participations (10 à 50%)

Filiales et participations

1/1

Etat exprimé en euros	31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
				Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale						
SAS BECB		110 349	100,00	250 000	250 000	15 031
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1						
A. Total des filiales		110 349	100,00	250 000	250 000	15 031
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation						
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1						
B. Total des participations						
C. Total des filiales et des participations (A + B)		110 349	100,00	250 000	250 000	15 031
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale		Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
SAS BECB			1 092 429	(68 029)		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1						
A. Total des filiales			1 092 429	(68 029)		
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation						
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1						
B. Total des participations						
C. Total des filiales et des participations (A + B)			1 092 429	(68 029)		

--

3C INGENIERIE

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros

Siège social : 26 Bis rue Jules Didier, 10120 ST ANDRE LES VERGERS

533 388 658 RCS TROYES

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2026**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 Décembre 2025**

L'Associé Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 s'élevant à 25 257,49 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	25 257,49 euros
En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 493 297,69 euros.	

Certifié conforme
Le Président